

Arts plastiques, visuels et de l'espace

CONSERVATION, RESTAURATION
DES ŒUVRES D'ART

Profil d'enseignement — 2^e cycle



La Cambre

Conservation et restauration des œuvres d'art

Le conservateur-restaurateur d'œuvres d'art est responsable de l'examen, de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel assurant la meilleure préservation de l'intégrité esthétique et historique des objets qui lui sont confiés. La conservation et la restauration sont des activités interdisciplinaires, où le diagnostic et le traitement sont déterminés en concertation avec les propriétaires des œuvres, les scientifiques et les historiens de l'art.

L'enseignement de l'option Conservation et restauration des œuvres d'art vise à former des professionnels autonomes et responsables, dans quatre spécialités : peinture, sculpture, céramique et verre, papier et livre. Il se réfère aux codes éthiques de la profession tels qu'ils s'expriment entre autres dans les chartes déontologiques de référence. La première année est consacrée aux technologies des quatre spécialités et à l'étude des œuvres dans le but de comprendre leur élaboration et leur vieillissement. Une fois que ces savoirs ont été acquis, l'apprentissage s'effectue au travers du traitement concret d'œuvres choisies par les professeurs en fonction de leur intérêt didactique. L'équipe pédagogique de l'option est composée de restaurateurs et de théoriciens actifs dans le domaine qu'ils enseignent. Les études s'appuient sur la complémentarité entre composantes artistique, théorique et technique et sur les synergies tant internes qu'externes à l'École. Elles se caractérisent, particulièrement au premier cycle, par un grand nombre de cours spécifiques à l'option, dans lesquels sont approfondies les approches historique, scientifique et technique des œuvres.

Référentiel de compétences

En l'occurrence, au terme de sa formation de **Master** en arts plastiques, visuels et de l'espace, orientation Conservation et restauration des œuvres d'art, l'étudiant doit être capable de :

1. conduire une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réaliser des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. acquérir des connaissances hautement spécialisées et des compétences faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettre en œuvre, articuler et valoriser, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobiliser ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agir à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présenter leurs productions, communiquer à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développer et intégrer un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

Arts plastiques, visuels et de l'espace

CONSERVATION, RESTAURATION
DES ŒUVRES D'ART

Profil d'enseignement — 2^e cycle
FINALITÉ SPÉCIALISÉE



La Cambre

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 05 - CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

2025 - 2026



Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
--------	---------	--------	---------

UE 1.05.4	CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 1	1 + 2	29	435	24,17%
	A120.D0363 Conservation et restauration des œuvres d'art : Atelier		29	435	24,17%
UE 1.05.5	CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 2	1 + 2	35	525	29,17%
	A120.D0367 Travail artistique de fin d'études		29	435	24,17%
	M120.D0369 Mémoire (partie pratique)		6	90	5,00%
UE 2.00.4	TRANSDISCIPLINARITÉ 1	1 + 2	10	150	8,33%
	A120.D0532 Conservation, restauration des œuvres d'art : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)				
UE 5.05.5	PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage	2	10	150	8,33%
	P003.D0346 Stage externe : conservation, restauration : selon la spécialité*		10	150	8,33%
UE 3.00.5	MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE	2	2	30	1,67%
	G020.D0368 Méthodologie du mémoire		2	30	1,67%
UE 3.07.4	SUIVI DU MÉMOIRE	2	4	60	3,33%
	G020.D0512 Suivi du mémoire		4	60	3,33%
UE 3.00.4	THÉORIE DE LA RESTAURATION	2	5	75	4,17%
	G020.D0373 Histoire et actualité des arts : Théorie de la restauration (ULB)		5	75	4,17%
UE 7.01.4	ACTUALITÉS CULTURELLES : SOCIÉTÉ 1	1	2	30	1,67%
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.03.4	ACTUALITÉS CULTURELLES : SOCIÉTÉ 2	2	2	30	1,67%
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.05.4	PHILOSOPHIE ESTHÉTIQUE	2	2	30	1,67%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
UE 7.02.4	DROIT D'AUTEUR	2	2	30	1,67%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.06.4	ANALYSE DE TEXTES	2	2	30	1,67%
	G100.B0253 Littérature : Analyse de textes		2	30	1,67%
UE 7.07.4	ARTS ET CULTURES 1 (EN)	1	2	30	1,67%
	G020.D0787 Actualités culturelles : Arts et cultures (EN)		2	30	1,67%
UE 7.13.4	ARTS ET CULTURES 2 (EN)	2	2	30	1,67%
	G020.D0800 Actualités culturelles : Arts et cultures (EN)		2	30	1,67%
UE 7.08.4	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	2	2	30	1,67%
	G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture		2	30	1,67%
UE 7.09.4	ARTS DE LA SCÈNE	2	2	30	1,67%
	G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène		2	30	1,67%
UE 7.10.4	HISTOIRE DU CINÉMA	2	2	30	1,67%
	G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma		2	30	1,67%
UE 7.11.4	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	2	2	30	1,67%
	G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique		2	30	1,67%
UE 10.05.5	MÉMOIRE	1 + 2	15	225	12,50%
	M120.D0370 Mémoire		15	225	12,50%
Total			120	1800	100,00%

2 UE à choisir

DEUXIÈME CYCLE

Option 05 – CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Finalité spécialisée

UE 1.05.4 CONSERVATION - RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 1

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 29

Prérequis : -

Corequis : -

A120.D0029 Conservation, restauration des œuvres d'art : atelier 1

29 crédits, 435h

Activité obligatoire

Professeur : Marie Postec, marie.postec@lacambre.be

Contenu :

- Peinture: traitement de différents cas complétant le parcours d'apprentissage. Possibilité d'aborder les œuvres contemporaines et leur problématique.
- Sculpture: perfectionnement des techniques de conservation-restauration des sculptures. Approche de problèmes plus complexes et complétant le programme d'apprentissage.
- Céramique-verre : élargissement à d'autres matières plus complexes et exigeantes telles que la porcelaine et le verre. Perfectionnement des techniques de bouchages colorés et de retouche des différentes matières.
- Papier-livre: perfectionnement des techniques de conservation-restauration et de retouche. Possibilité d'aborder des œuvres non graphiques ou tridimensionnelles. Pour le Livre: conservation-restauration de reliures en cuir.

Méthode :

- Apprentissage des techniques de conservation-restauration d'œuvres d'art par l'application pratique de différents traitements, sur des œuvres choisies par les professeurs et les étudiants, en fonction de leur intérêt didactique.
- Interventions réalisées sur une proposition de traitement de l'étudiant, approuvée par les responsables de chaque spécialité.
- Les différents parcours sont orientés par la réflexion personnelle de l'étudiant, le dialogue avec le professeur et la problématique spécifique à chaque traitement.
- Le travail est ponctué par des démonstrations pratiques, des workshops et des séminaires internes.
- Dans certains cas, et en plein accord avec les professeurs et la direction, une partie de l'apprentissage peut être faite dans une institution étrangère.

Acquis d'apprentissage :

- Approfondir la maîtrise des techniques de conservation-restauration.
- Elargir ses connaissances à des domaines hors atelier, grâce à une collaboration extérieure.
- Travailler en autonomie dans la proposition et la réalisation des traitements.
- Approcher des problèmes de conservation-restauration en vue du choix d'un sujet de mémoire.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

L'évaluation continue porte sur la rigueur d'exécution et la maîtrise des techniques, la présence et la participation à l'atelier, l'esprit d'initiative, la motivation et le sens des responsabilités.

Dans le cas où une partie de l'apprentissage a été effectué à l'extérieur de l'école et qu'elle a été validée par le maître de stage, les crédits seront accordés et l'évaluation se fera dans les mêmes conditions que l'évaluation du stage externe.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus reprenant les programmes, les objectifs, les méthodes et la bibliographie des différentes spécialités, ainsi que les responsabilités des étudiants, les compétences du corps professoral de la pratique et les critères d'évaluation, est mis à jour au début de l'année et remis aux étudiants.

UE 1.05.5 CONSERVATION - RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 37

Prérequis : UE 1.05.4

Corequis : -

A120.D0367 Travail artistique de fin d'études

30 crédits, 450h

Activité obligatoire

Professeur : Marie Postec, marie.postec@lacambre.be

Contenu :

- Prise en charge complète de la conservation-restauration d'œuvres par l'étudiant, sous la supervision des enseignants.
- Le travail pratique sera si possible en relation avec le sujet du mémoire.

Méthode :

- Pratique de la conservation-restauration et recherches personnelles tant théoriques que pratiques.

Acquis d'apprentissage :

- Etre capable de gérer des problématiques tant particulières que générales, conformément aux exigences européennes en matière de conservation-restauration du patrimoine.
- Apprendre à être responsable et autonome en tant que conservateurs – restaurateurs professionnels
- Savoir dialoguer avec les intervenants des équipes interdisciplinaires (historiens de l'art, scientifiques, conservateurs de musées etc.).

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

L'évaluation continue porte sur la rigueur d'exécution et la maîtrise des techniques, la présence et la participation à l'atelier, l'esprit d'initiative, la motivation et le sens des responsabilités.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus reprenant les programmes, les objectifs, les méthodes et la bibliographie des différentes spécialités, ainsi que les responsabilités des étudiants, les compétences du corps professoral de la pratique et les critères d'évaluation, est mis à jour au début de l'année et remis aux étudiants.

M120.D0369 MEMOIRE (partie pratique)

6 crédits, 75h Activité obligatoire

Professeur : Marie Postec

Promoteur interne du mémoire : selon la spécialité

Promoteur externe du mémoire : selon le sujet de mémoire

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle dans la spécialité choisie. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur externe.
- Le mémoire articule une partie théorique et une partie de recherches pratiques. Celle-ci, généralement expérimentale, regroupe l'ensemble des tests, expériences de laboratoire, échantillonnages, etc. nécessaires à identifier les procédés de conservation et de restauration adéquats vis-à-vis des œuvres traitées.
- Préférentiellement, le sujet de mémoire est en lien avec le travail pratique de restauration qui constitue le travail de fin d'études. Dans tous les cas, le mémoire est lié à la spécialité de l'étudiant.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original.
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire (prérequis).
- Sur base d'un sujet défini en accord avec le professeur responsable de la spécialité, l'élaboration du mémoire est suivie par les deux promoteurs lors de rendez-vous réguliers. Le professeur de sciences appliquées à la restauration accompagne l'étudiant dans la partie pratique du mémoire.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de sa spécialité : une question centrale, clairement énoncée dans l'introduction, explorée au moyen des méthodes acquises durant la formation, soumise à la critique et enrichie, le cas échéant, de matériaux inédits ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses.

L'étudiant démontre sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100% ;
- l'évaluation du mémoire est faite par le jury composé à cette fin par le promoteur du mémoire. Il comporte trois membres au minimum dont le promoteur lui-même, un expert extérieur à l'École et, le cas échéant, le promoteur externe tel que défini à l'article 4§6 du Règlement particulier des Etudes (2^e cycle).

En cours d'année, sont fixées par le promoteur interne, les échéances auxquelles l'étudiant soumet des parties de son travail pour un suivi régulier. L'étudiant peut également rencontrer le professeur de méthodologie du mémoire pour un suivi méthodologique.

Langue d'enseignement :
- français

UE 2.00.4 TRANSDISCIPLINARITÉ

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 10

Prérequis : -

Corequis : -

A120.D0532 Conservation, restauration des œuvres d'art : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO

Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

- Cours proposés :

1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration,
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

1. Art en réseau

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;

- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenant. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

2. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.

Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle

et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;

- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

- français et anglais

4. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

- Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.
- interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
 - apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
 - réalisation et production d'une édition ;
 - multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%

- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS... L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

UE 5.05.5 PRATIQUE PROFESSIONNELLE, Stage

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

P003.D0346 Stage externe

10 crédits, 150h
Activité obligatoire
Professeur : Marie Postec, marie.postec@lacambre.be

Contenu :

- Le stage externe a pour but d'immerger l'étudiant dans la pratique professionnelle d'un conservateur – restaurateur et de le mettre en contact avec le milieu professionnel de la restauration : ateliers de restauration, musées, institutions spécialisées, chantiers de fouilles, etc.
- Le stage est choisi en concertation avec l'étudiant, le plus souvent en lien avec son travail et sa spécialité. Ce choix se veut aussi large que possible.
- Le stage peut être effectué en Belgique ou à l'étranger.
- Le stage, d'une durée de 2 mois, peut être réalisé en une ou deux fois.

Méthode :

- Immersion professionnelle sous la supervision d'un maître de stage.

Acquis d'apprentissage :

- Capacité à s'adapter à la demande du maître de stage et au contexte.
- Préparation constructive à la vie professionnelle.
- Capacité à travailler en équipe et à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires.
- Réflexion critique sur les conditions d'exercice du métier de conservateur-restaurateur.

Évaluation :

- validation du stage par le Maître de stage ;
- évaluation par l'équipe pédagogique sur base du rapport de stage (auto-évaluation sous forme de questionnaire, interview de l'artiste maître de stage et documentation visuelle du travail).

Langue d'enseignement :

- français ou autre.

UE 3.00.5 MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0368 Méthodologie du mémoire

2 crédits, 30h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

Le cours s'adresse aux étudiants inscrits en Master à Finalité Approfondie, ainsi qu'aux étudiants de Master (toutes finalités) de l'option Conservation, restauration des œuvres d'art et de l'option Espace urbain. Il s'agit d'accompagner l'étudiant au fur et à mesure des étapes structurant tout travail de recherche : définition de la question de recherche ; élaboration d'un planning et d'un plan de recherche ; approche des sources documentaires et matérielles ; proposition, d'une table des matières ; composition d'une bibliographie ; rédaction du mémoire ; présentation écrite ; défense orale. L'enjeu principal sera l'acquisition d'une autonomie face à la recherche scientifique et la capacité à formuler une pensée originale.

Méthode :

La méthode se veut proactive : des aller-retours entre théorie et pratique, entre énonciation des intentions de recherche et récolte des sources, entre formulation des idées et mise en écriture d'un texte argumenté, etc. Il s'agit aussi de développer un esprit critique préalable à toute recherche scientifique de qualité, sans pour autant nuire à la créativité attendue d'un étudiant en école d'art. L'encadrement se fera tantôt par groupe pour dégager les questions et enjeux partagés par l'ensemble des étudiants en recherche, tantôt de manière individuelle pour offrir un suivi personnalisé au mémorant.

Acquis d'apprentissage :

- Développer une attitude réflexive enrichissant les théories et les pratiques de l'art
- Problématiser en termes scientifiques des questions de recherche et être capable de les communiquer, et plus particulièrement, de circonscrire le sujet ; rassembler les sources ; dépouiller la bibliographie ; synthétiser les théories ; analyser les enjeux ; critiquer les positions ; développer une pensée originale ; rédiger une démonstration ; préparer une présentation.

Évaluation :

- L'évaluation portera en cours d'année sur un exercice bibliographique et un exercice critique (50%).
- En fin d'année, une évaluation portera sur une présentation orale de l'état d'avancement du travail de recherche, ainsi que sur un rapport écrit déposé le jour de la présentation (50%).

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- J.-P. FRAGNIERE, *Comment réussir un mémoire*, Paris, 1996.
- M. BEAUD, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, 2006.
- L. OLIVIER et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, 2005.
- A. PIOLAT, *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*, Marseille, 2002.
- S. BEAUD et F. WEBER, *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, 200

UE 3.00.4 THÉORIE DE LA RESTAURATION

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0373 Histoire et actualité des arts : théorie de la restauration (ULB)

5 crédits, 75h

Activité obligatoire

Professeur : Françoise Rosier, franrosier@yahoo.fr

Contenu :

- Le champ d'application de la conservation s'est considérablement élargi, matériellement et géographiquement durant les XXème et XXIe siècles, amenant des réflexions et des approches nouvelles. Les notions développées dans un contexte européen par les principaux théoriciens du XXe siècle (Cesare Brandi et Paul Philippot), telles la réversibilité, l'authenticité, l'intégrité ont dû être revues. Le cours vise à retracer cette évolution à travers les chartes de protection du patrimoine et les textes des rares auteurs qui se risquent à écrire sur la théorie de la conservation. Les organisations internationales œuvrant dans le domaine du patrimoine et leur activité spécifique sont ainsi abordées.

Méthode :

- Les propos théoriques sont illustrés par des études de cas de restauration actuels. Les cas vus au cours montrent comment la pratique fait évoluer la théorie et n'est pas l'application stricte de principes établis.

Acquis d'apprentissage :

- connaître les différents documents normatifs ayant marqué l'évolution de la réflexion sur le patrimoine, leur contenu et le contexte dans lequel ils ont été rédigés ;
- connaître les principales institutions en charge du patrimoine ;
- connaître les auteurs du XXIe siècle qui se sont consacrés à l'éthique et à la méthodologie et en comprendre leur approche ;
- être capable de faire le lien entre ces propos théorique et la pratique.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- S. MUNOZ VINAZ, *Contemporary Theory of Conservation*, Oxford, 2005.
- C. CAPLE, *Conservation Skills: Judgement, Methods and Decision Making*, Londres et New York, 2000.
- B. APPELBAUM, *Conservation, treatment Methodology*, Oxford, 2007.

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.03.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux

problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.04.4 DROIT D'AUTEUR

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Florence Margenat

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 2^{ème} quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

UE 7.05.4 PHILOSOPHIE ESTHETIQUE

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
 - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
 - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
 - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1^{ère} session.
En cas de d'échec en 1^{ère} session, examen écrit en 2^{ème} session

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

UE 7.06.4 ANALYSE DE TEXTES (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.B0253 Littérature : Analyse de textes

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Virginie Devillers, virginie.devillers@lacambre.be

Contenu :

- le cours d'analyse de textes prend le texte comme un matériau opérationnel composé de façon indissociable d'une forme et d'un contenu. A partir d'un genre (l'autofiction, la poésie...), d'un corpus de textes qui varient tous les deux, trois ans, le cours analyse le fonctionnement d'une vingtaine de textes. Il éclaire les choix opérés par les auteurs en fonction d'une nécessité donnée : stylistique, linguistique, idéologique, etc.

Méthode :

- alternance d'un cours ex cathedra et d'un atelier d'écriture, dans lequel les étudiants sont invités à produire un texte personnel. Cet exercice consiste dans un premier temps à déconstruire les différents clichés liés à la pratique de l'écriture (l'inspiration, le génie littéraire, etc) ; dans un deuxième temps, à comprendre le fonctionnement interne d'un texte. La partie atelier d'écriture est conçue comme un espace de dialogue et d'échange entre les étudiants et le professeur. Quand c'est possible, cette phase du cours se fait en collaboration avec l'option de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :

- connaissance et compréhension des enjeux d'un texte littéraire ou non littéraire.
- compréhension du fonctionnement d'un texte en fonction des choix opérés par l'auteur.
- capacité à produire un texte qui met à distance l'identité du sujet.

Évaluation :

- évaluation continue :
 - travail au sein de l'atelier d'écriture et présence régulière au cours (20%)
 - texte de l'étudiant dans sa version la plus aboutie, remise en fin fin quadrimestre (30%)
 - au terme du quadrimestre, examen écrit qui porte sur l'ensemble de la matière (50%)

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Christine Angot *L'inceste*, Stock, 1999. *Une semaine de vacances*, Flammarion, 2012 ; Gwanaëlle Aubry, *Personne*, Mercure de France, 2009 ; Chloé Delaume *Les mouffettes d'Atropos*, éditions Farrago, 2000. *Le cri du sablier*, éditions Farrago/Léo Scheer, 2001. *S'écrire. Mode d'emploi*. Publi.net. 2008. *La règle du Je*, PUF (collection Travaux pratiques), 2010. *Une femme avec personne dedans*, Seuil, 2012 ; Marguerite Duras, *Œuvres complètes (tome 1 et 2)*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2011 ; Guillaume Dustan, *Œuvres (tome 1)*, *Préface et notes de Thomas Clerc*, P.O.L., 2013 Hervé Guibert, Suzanne et Louise, roman-photo, Hallier, 1981 ; *Mes parents*, Gallimard, 1986 *L'image fantôme*, Minuit, 1981 ; *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard, 1990 ; La pudeur et l'impudeur (film documentaire), 1991 ; Édouard Levé Autoportrait, P.O.L., 2005 Suicide, P.O.L., 2008 ; *Georges Perec W ou le souvenir d'enfance*, Denoël, 1975 ; *La vie mode d'emploi*, Hachette, 1978 ; *Je me souviens*, Hachette, Collection P.O.L., 1978 ; Saint-Augustin, *Les Aveux (Nouvelle traduction des Confessions* par Frédéric Boyer, P.O.L., 2008) ; Jean-Paul Sartre, *Les mots*, Gallimard, 1964 ; Nathalie Sarraute *Enfance*, Gallimard, 1983 ...

UE 7.07.4 ART ET CULTURES 1 (EN) (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0787 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Turning Point: Conversations in Contemporary Art

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu:

Ce cours de M1 de type séminaire-débat, se donne en anglais. Il se propose de donner des outils d'analyse pour appréhender, de manière argumentée, le moment actuel de point de bascule (Turning Point) qui traverse les mondes de l'art et du design.

En partant du constat que les mondes de l'art et du design sont, depuis plusieurs années, et singulièrement depuis la fin des années 2010, traversés par des questionnements et de profondes remises en questions, qui reflètent des bouleversements sociétaux beaucoup plus globaux, à la suite notamment des mouvements # MeToo et Black Lives Matter, le cours se penche sur la façon dont le débat est posé dans le monde anglophone.

Sur la base de cas récents (2017-24), essentiellement nord-américains et britanniques, il élargit la discussion aux questions de genre et de postcolonialité aux sein des mondes de l'art et du design, en se penchant notamment sur la question du corps nu féminin et de la (non-) place des femmes artistes dans l'histoire de l'art (cf Katy Hessel), de la « monumentalité toxique » (cf. Dan Hicks) dans l'espace public ou encore de la restitution aux pays d'origines des artefacts pillés dans le contexte colonial, et conservés dans des musées occidentaux.

Si un tel débat est de plus en plus présent dans le monde francophone, la plupart de ses termes, et la nature même des controverses, renvoient à un contexte anglophone : cultural appropriation, culture wars, cancel culture, safe space, 'woke', moment of reckoning, male gaze, autant de termes qui renvoient à des controverses récentes, qui sont étudiées et débattues sous forme d'étude de cas.

Méthode:

Le cours est organisé sous formes de séance thématiques. Il commence par une introduction historique, afin de remettre en perspective la nature spécifique des questions qui sont posées aujourd'hui, au regard de l'histoire des controverses au sein des mondes de l'art, avec une ouverture théorique vers la réflexion menée au sein des sciences sociales, et singulièrement de l'anthropologie, sur la question.

Chaque séance est consacrée à une thématique particulière, renvoyant aux diverses controverses qui ont animé la scène artistique et muséale internationale à partir du milieu des années 2010.

En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (The New York Times, The Washington Post, The Atlantic et The New Yorker pour les Etats-Unis, The Guardian pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (The Conversation) et de publications spécifiques à l'art et au design (Frieze, ArtNews, ArtNet, Artsy, Dezeen, Art21), ainsi que de vidéos, ce séminaire-débat propose de poser un regard plus analytique sur des questionnements dont la formulation et les modalités du débat manquent aujourd'hui singulièrement de nuance, en particulier en ligne.

Le matériel pédagogique est adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e, mais il nécessite toutefois une pratique suffisante de l'anglais pour lire et rendre compte d'articles d'un niveau soutenu.

Acquis d'apprentissage:

L'objectif principal est de proposer des **outils analytiques** et une mise en perspective historique d'événements souvent abordés de manière rapide, sous un angle essentiellement moral, et volontairement exagéré sur les réseaux sociaux, en proposant plutôt ici un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés, et en posant, en filigrane, la question de la possibilité même d'un **dialogue argumenté, à l'heure de l'« âge des extrêmes »** (cf Aurelian Craiutu). La référence aux sciences sociales, que ce soient les *postcolonial studies*, l'anthropologie sociale et les *gender studies*, permet de poser un regard plus théorique sur le débat.

Evaluation:

Contrôle continu (participation en cours sous forme d'exposés) et remise d'un travail écrit.

Langue d'enseignement:

Anglais

Bibliographie:

Cotter, H. (2021), *Can We Ever Look at Titian's Paintings the Same Way Again?*, NY Times, https://www.nytimes.com/2021/08/12/arts/design/titian-isabella-stewart-gardner-museum-review.html?unlocked_article_code=1.6E0.Rxez.ZHNL.TaaSSbVO&smid=url-share

Craiutu, A. (2016) *Faces of Moderation. The Art of Balance in an Age of Extremes*, Penn Press

Cuo, C. (2023), *Law School That Covered Slavery Murals Didn't Violate Artist's Rights, Court Rules*, NY Times, https://www.nytimes.com/2023/08/23/arts/design/vermont-law-school-slavery-murals.html?unlocked_article_code=1.6E0.UBgi.iyGnoGyKAboa&smid=url-share

Hessel, K., (2023), *The Story of Art Without Men*, W. W. Norton

Hicks, D. 2020, *The Brutish Museums: The Benin Bronzes, Colonial Violence and Cultural Restitution*. Pluto Press, Londres.

Marchard, O. (2019) *Conflictual Aesthetics Artistic Activism and the Public Sphere*, Boston, MIT Press

UE 7.13.4 ART ET CULTURES 2 (EN) (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0800 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Beyond Anthropocene : Design and Art in the age of Climate Collapse

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu :

Ce cours de M1 de type séminaire-débat, se donne en anglais. Il aborde les questions liées au tournant écologique (Ecological Turn) au sein des mondes de l'art et du design, mais également de la mode, de la conservation-restauration et de l'architecture, à l'heure de l'anthropocène (période marquée par les conséquences globales des activités humaines sur la biosphère) et de la catastrophe climatique qui devient de plus en plus une réalité vécue pour chacun.e d'entre nous.

Il est également un espace permettant de discuter des pistes concrètes d'action avec les étudiant.e.s, à l'heure de la solastalgia (solastalgie, ou éco-anxiété, profonde anxiété provoquée par les changements environnementaux perçus comme irréversibles, terme développé par le philosophe australien Glenn Albrecht). Afin de contrer un tel sentiment de désespoir et/ou d'inaction face à de tels défis, le cours propose de passer en revue et d'envisager les moyens d'actions possible au sein de l'ENSAV La Cambre (calcul d'empreinte carbone, récupérathèque, etc...), démarche qui s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le développement durable au sein de l'institution.

Il s'agit également de proposer une réflexion théorique, inspirée notamment par les récents travaux anthropologiques et philosophiques sur la question (Anna Tsing et le Feral Atlas, Donna Haraway et la Chthulucene, ...), mais également de passer en revue toutes les tentatives qui existent au sein des mondes du design, de l'art, de l'architecture, ...pour proposer des réponses à la crise actuelle, que ce soit par le design éco-social (avec les travaux pionniers de Victor Papanek), avec les notions de Vernacular et de Low Tech, de biomimétisme (biomimicry), ou de désobéissance technologique (Technological Disobedience, cf les travaux d'Ernesto Oroza),... Les termes annexes de capitalocène, de plantationécène ou encore de symbiocène (terme également développé par Glenn Albrecht, il s'agit d'une nouvelle ère d'harmonie entre vivants, humains et non humains), sont également étudiés.

Les récentes avancées en matière de matériaux biodégradables, comme les algues ou les champignons (mycelium), de réutilisation de déchets, singulièrement du plastique, sont étudiées, ainsi que les conséquences de leur utilisation, notamment en matière de conservation-restauration. Dans une

perspective critique, sont également abordées les notions de durabilité (sustainability), de revendications d'éco-responsabilité et de création éco-consciente, au risque parfois du Green Washing. Les questions annexes liées aux crises migratoires et politiques actuelles, et leur impact sur l'art et le design, font également l'objet d'une analyse.

Méthode :

Le cours est organisé sous formes de séance thématiques, renvoyant aux diverses notions présentées, permettant de mettre en perspective les enjeux existentiels que pose la crise climatique et le passage à l'anthropocène, en proposant un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés. Il comporte également une dimension très concrète, centrée sur la matérialité de la réponse des mondes l'art et du design à la crise systémique actuelle, dimension pratique qui s'inscrit dans le « tournant chose » (thingly turn) de la pensée contemporaine, véritable basculement épistémologique, qui cherche à trouver des solutions par le faire et une attention aux choses plus que par une réflexion uniquement théorique.

Acquis d'apprentissage :

L'objectif principal est d'acquérir des outils analytiques, afin de mettre en perspective les enjeux existentiels que pose la crise climatique et le passage à l'anthropocène. En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (The New York Times, et The Atlantic pour les Etats-Unis, The Guardian pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (The Conversation) et de publications spécifiques à l'art et au design (Dezeen, Re-thinking the Future, Low-Tech Magazine,...), ce cours propose de poser un regard plus analytique sur des thématiques parfois trop pensées sur le mode de l'injonction moralisatrice, de la dénonciation, voire du désespoir.

Le matériel pédagogique sera adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e, mais il nécessite toutefois une pratique suffisante de l'anglais pour lire et rendre compte d'articles d'un niveau soutenu.

Evaluation :

Contrôle continu (participation en cours sous forme d'exposés) et remise d'un travail écrit.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Albrecht, G., (2020), Negating Solastalgia: An Emotional Revolution from the Anthropocene to the Symbiocene, American Imago, Negating Solastalgia: An Emotional Revolution from the Anthropocene to the Symbiocene (researchgate.net)

Arboritanza, L. et al (Eds). 2022, The Ecological Turn. Design, Architecture and Aesthetics beyond "Anthropocene"

Attewell, C. (2023). Sustainability in Art – Creating a Better World With Art Sustainability. artincontext.org. Available at: <https://artincontext.org/sustainability-in-art/>.

Haraway, D. (2015), Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene: Making Kin, Environmental Humanities (2015) 6 (1): 159–165, <https://doi.org/10.1215/22011919-3615934>

Oroza, E., 2003, No Waste, Pentagram Papers 32, 'Pentagram Papers 32: No Waste'

Papanek, V. 1971, Design for the Real World: Human Ecology and Social Change,

Tsing, A., et al (Ed) (2021) Feral Atlas: The More-Than-Human Anthropocene, Stanford University Press

Watson, J. (2020) Lo-Tek. Design by Radical Indigenism, Londres, Taschen

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, vincent.Heymans@lacambre.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris, 1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

UE 7.09.4 ARTS DE LA SCENE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothétisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

UE 7.10.4 HISTOIRE DU CINEMA (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Drita Kotaji, drita.kotaji@lacambre.be

Contenu :

- La première partie du cours présente une histoire du cinéma (abrégée mais cependant rigoureuse) qui sera traversée par, et éclairera à son tour, des notions et matières comme : le langage et le vocabulaire cinématographiques ; les styles et genres ; la question de la représentation ; le réel versus fiction ; les dimensions sociologique, économique, politique et esthétique de l'art cinématographique ; la réflexion philosophique ; la mise en résonance avec l'actualité ; les échos portés par les arts plastiques.
- La deuxième partie du cours propose l'examen plus approfondi de certains thèmes ou champs d'étude parcourus eux par l'histoire et l'actualité du cinéma.
 - Le cinéma et la littérature
 - Le cinéma et la philosophie (Deleuze, Cavell)
 - Le cinéma et les femmes
 - Le cinéma documentaire et le cinéma engagé
 - Le cinéma expérimental
 - Les artistes plasticiens contemporains qui questionnent le cinéma au travers des pratiques d'appropriation, de détournement, de citation, de dénonciation, ou l'intégration d'œuvres à l'industrie et aux grandes salles.
- En outre, le cours sera croisé de manière ponctuelle et transversale par divers sujets d'étude tels l'intermédialité, la télévision, l'internet et les évolutions technologiques actuelles, ainsi que l'éthique, l'exception culturelle, le patrimoine, la mémoire, l'archivage et la conservation.

Méthode :

- Le cours alterne exposés, analyses d'œuvres et discussions.

À partir de productions cinématographiques, d'œuvres plastiques contemporaines, de citations, de textes, d'articles, puisés dans l'histoire et dans l'actualité, une participation active des étudiants sera appelée par l'observation, l'analyse et la réflexion portant sur les systèmes de signes médiatiques et artistiques, leurs composantes, leur interprétation, leurs enjeux sociaux et culturels, leurs pouvoirs narratifs et connotatifs et leur fonctionnement esthétique.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :

- rendre compte des enjeux de la création cinématographique dans son histoire et son actualité ;
- appréhender l'évolution du cinéma au travers de son corpus d'œuvres, ses styles et ses genres, son langage et son vocabulaire ;
- organiser une réflexion critique et personnelle sur les relations qu'entretiennent cinéma et autres médiums artistiques, modernes et contemporains ;
- appréhender de manière critique les dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques, esthétiques et philosophiques qui parcourent et habitent le cinéma,
- s'approprier les problématiques traversées par ce cours afin de questionner sa propre pratique de créateur.

Evaluation :

- Rédaction d'un texte personnel de l'étudiant.e sur un thème associé au domaine du cinéma.
- Les consignes détaillées du travail à remettre sont fournies via la plateforme classroom.google.com
- Les modalités d'évaluation sont identiques en première et en seconde session.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Nicole BRENEZ, *Manifestations : écrits politiques sur le cinéma et autres arts filmiques*, De l'incidence-éditeur / CNL, Izère, 2020
- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, Paris, 1999
- Robert BRESSON, *Notes sur le cinématographe*, Folio, Gallimard, Paris, 1995
- Stanley CAVELL, *A la recherche du bonheur. Hollywood et la comédie du remariage*, Vrin, Paris, 2017
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 1, L'image-Mouvement*, Minuit, Paris, 1983
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 2, L'image-temps*, Minuit, Paris, 1985
- François TRUFFAUT, *Le Cinéma selon Hitchcock*, Gallimard, Paris, 1993

UE 7.11.4 HISTOIRE DE LA MUSIQUE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :

L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :

Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :

- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvres vues et l'exposé de la logique qui les sous-tend.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : UE 3.00.5
Corequis : UE 10.05.5

M120.D0370 Mémoire

15 crédits, 225h
Activité obligatoire
Professeur : Marie Postec
Promoteur interne du mémoire : selon la spécialité
Promoteur externe du mémoire : selon le sujet de mémoire

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle dans la spécialité choisie. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur externe.
- Le mémoire articule une partie théorique et une partie de recherches pratiques. Celle-ci, généralement expérimentale, regroupe l'ensemble des tests, expériences de laboratoire, échantillonnages, etc. nécessaires à identifier les procédés de conservation et de restauration adéquats vis-à-vis des œuvres traitées.
- Préférentiellement, le sujet de mémoire est en lien avec le travail pratique de restauration qui constitue le travail de fin d'études. Dans tous les cas, le mémoire est lié à la spécialité de l'étudiant.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original.
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire (prérequis).
- Sur base d'un sujet défini en accord avec le professeur responsable de la spécialité, l'élaboration du mémoire est suivie par les deux promoteurs lors de rendez-vous réguliers. Le professeur de sciences appliquées à la restauration accompagne l'étudiant dans la partie pratique du mémoire.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de sa spécialité : une question centrale, clairement énoncée dans l'introduction, explorée au moyen des méthodes acquises durant la formation, soumise à la critique et enrichie, le cas échéant, de matériaux inédits ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses.

L'étudiant démontre sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100% ;
- l'évaluation du mémoire est faite par le jury composé à cette fin par le promoteur du mémoire. Il comporte trois membres au minimum dont le promoteur lui-même, un expert extérieur à l'École et, le cas échéant, le promoteur externe tel que défini à l'article 4§6 du Règlement particulier des Etudes (2^e cycle).

En cours d'année, sont fixées par le promoteur interne, les échéances auxquelles l'étudiant soumet des parties de son travail pour un suivi régulier. L'étudiant peut également rencontrer le professeur de méthodologie du mémoire pour un suivi méthodologique.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus reprenant les programmes, les objectifs, les méthodes et la bibliographie des différentes spécialités, ainsi que les responsabilités des étudiants, les compétences du corps professoral de la pratique et les critères d'évaluation, est mis à jour au début de l'année et remis aux étudiants.

Arts plastiques, visuels et de l'espace

CONSERVATION, RESTAURATION
DES ŒUVRES D'ART

Profil d'enseignement — 2^e cycle
FINALITÉ APPROFONDIE



La Cambre

DEUXIÈME CYCLE

Domaine : Arts plastiques, visuels et de l'espace

Option 05 - CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

2025 - 2026

		Quadri	Crédits	Heures	Pondér.
UE 1.05.4	CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 1	1 + 2	29	435	24,17%
	A120.D0363 Conservation et restauration des œuvres d'art : Atelier		29	435	24,17%
UE 1.05.6	CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 2	1 + 2	30	450	25,00%
	A120.D0367 Travail artistique de fin d'études		24	360	20,00%
	M120.D0369 Mémoire (partie pratique)		6	90	5,00%
UE 2.00.4	TRANSDISCIPLINARITÉ 1	1 + 2	10	150	8,33%
	A120.D0530 Communication visuelle et graphique : module transdisciplinaire OU		10	150	8,33%
	*** Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)				
UE 3.00.5	MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE	2	2	30	1,67%
	G020.D0368 Méthodologie du mémoire		2	30	1,67%
UE 3.07.4	SUIVI DU MÉMOIRE	2	4	60	3,33%
	G020.D0512 Suivi du mémoire		4	60	3,33%
UE 3.00.4	THÉORIE DE LA RESTAURATION	2	5	75	4,17%
	G020.D0373 Histoire et actualité des arts : Théorie de la restauration (ULB)		5	75	4,17%
UE 7.01.4	ACTUALITÉS CULTURELLES : SOCIÉTÉ 1	1	2	30	1,67%
	G100.D0166 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.03.4	ACTUALITÉS CULTURELLES : SOCIÉTÉ 2	2	2	30	1,67%
	G020.D0167 Actualités culturelles : société		2	30	1,67%
UE 7.05.4	PHILOSOPHIE ESTHÉTIQUE	2	2	30	1,67%
	G020.D0173 Philosophie : esthétique		2	30	1,67%
UE 7.04.4	DROIT D'AUTEUR	2	2	30	1,67%
	G020.D0175 Droit : droit d'auteur		2	30	1,67%
UE 7.06.4	ANALYSE DE TEXTES	2	2	30	1,67%
	G100.B0253 Littérature : Analyse de textes		2	30	1,67%
UE 7.07.4	ARTS ET CULTURES 1 (EN)	1	2	30	1,67%
	G020.D0787 Actualités culturelles : Arts et cultures (EN)		2	30	1,67%
UE 7.13.4	ARTS ET CULTURES 2 (EN)	2	2	30	1,67%
	G020.D0800 Actualités culturelles : Arts et cultures (EN)		2	30	1,67%
UE 7.08.4	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	2	2	30	1,67%
	G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture		2	30	1,67%
UE 7.09.4	ARTS DE LA SCÈNE	2	2	30	1,67%
	G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène		2	30	1,67%
UE 7.10.4	HISTOIRE DU CINÉMA	2	2	30	1,67%
	G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma		2	30	1,67%
UE 7.11.4	HISTOIRE DE LA MUSIQUE	2	2	30	1,67%
	G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique		2	30	1,67%
UE 9.01.5	FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires	2	15	225	12,50%
	***** Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)		15	225	12,50%
UE 10.05.5	FINALITÉ APPROFONDIE : mémoire	1 + 2	15	225	12,50%

2 UE à choisir

DEUXIÈME CYCLE

Option 05 – CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART

Finalité approfondie

UE 1.05.4 CONSERVATION - RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 1

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 30

Prérequis : -

Corequis : -

A120.D0029 Conservation, restauration des œuvres d'art : atelier 1

30 crédits, 450h

Activité obligatoire

Professeur : Marie Postec, marie.postec@lacambre.be

Contenu :

- Peinture: traitement de différents cas complétant le parcours d'apprentissage. Possibilité d'aborder les œuvres contemporaines et leur problématique.
- Sculpture: perfectionnement des techniques de conservation-restauration des sculptures. Approche de problèmes plus complexes et complétant le programme d'apprentissage.
- Céramique-verre : élargissement à d'autres matières plus complexes et exigeantes telles que la porcelaine et le verre. Perfectionnement des techniques de bouchages colorés et de retouche des différentes matières.
- Papier-livre: perfectionnement des techniques de conservation-restauration et de retouche. Possibilité d'aborder des œuvres non graphiques ou tridimensionnelles. Pour le Livre: conservation-restauration de reliures en cuir.

Méthode :

- Apprentissage des techniques de conservation-restauration d'œuvres d'art par l'application pratique de différents traitements, sur des œuvres choisies par les professeurs et les étudiants, en fonction de leur intérêt didactique.
- Interventions réalisées sur une proposition de traitement de l'étudiant, approuvée par les responsables de chaque spécialité.
- Les différents parcours sont orientés par la réflexion personnelle de l'étudiant, le dialogue avec le professeur et la problématique spécifique à chaque traitement.
- Le travail est ponctué par des démonstrations pratiques, des workshops et des séminaires internes.
- Dans certains cas, et en plein accord avec les professeurs et la direction, une partie de l'apprentissage peut être faite dans une institution étrangère.

Acquis d'apprentissage :

- Approfondir la maîtrise des techniques de conservation-restauration.
- Elargir ses connaissances à des domaines hors atelier, grâce à une collaboration extérieure.
- Travailler en autonomie dans la proposition et la réalisation des traitements.
- Approcher des problèmes de conservation-restauration en vue du choix d'un sujet de mémoire.

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

L'évaluation continue porte sur la rigueur d'exécution et la maîtrise des techniques, la présence et la participation à l'atelier, l'esprit d'initiative, la motivation et le sens des responsabilités.

Dans le cas où une partie de l'apprentissage a été effectué à l'extérieur de l'école et qu'elle a été validée par le maître de stage, les crédits seront accordés et l'évaluation se fera dans les mêmes conditions que l'évaluation du stage externe.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus reprenant les programmes, les objectifs, les méthodes et la bibliographie des différentes spécialités, ainsi que les responsabilités des étudiants, les compétences du corps professoral de la pratique et les critères d'évaluation, est mis à jour au début de l'année et remis aux étudiants.

UE 1.05.6 CONSERVATION - RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART : ATELIER 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1 + 2

Nombre de crédits : 32

Prérequis : UE 1.05.4

Corequis : -

A120.D0367 Travail artistique de fin d'études

25 crédits, 375h

Activité obligatoire

Professeur : Marie Postec, marie.postec@lacambre.be

Contenu :

- Prise en charge complète de la conservation-restauration d'œuvres par l'étudiant, sous la supervision des enseignants.
- Le travail pratique sera si possible en relation avec le sujet du mémoire.

Méthode :

- Pratique de la conservation-restauration et recherches personnelles tant théoriques que pratiques.

Acquis d'apprentissage :

- Etre capable de gérer des problématiques tant particulières que générales, conformément aux exigences européennes en matière de conservation-restauration du patrimoine.
- Apprendre à être responsable et autonome en tant que conservateurs – restaurateurs professionnels
- Savoir dialoguer avec les intervenants des équipes interdisciplinaires (historiens de l'art, scientifiques, conservateurs de musées etc.).

Évaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique : 50% dont
 - évaluation partielle en fin de 1er quadrimestre : 20 %
 - évaluation finale en fin de 2e quadrimestre 30%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

L'évaluation continue porte sur la rigueur d'exécution et la maîtrise des techniques, la présence et la participation à l'atelier, l'esprit d'initiative, la motivation et le sens des responsabilités.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus reprenant les programmes, les objectifs, les méthodes et la bibliographie des différentes spécialités, ainsi que les responsabilités des étudiants, les compétences du corps professoral de la pratique et les critères d'évaluation, est mis à jour au début de l'année et remis aux étudiants.

M120.D0369 MEMOIRE (partie pratique)

7 crédits, 105h Activité obligatoire

Professeur : Marie Postec

Promoteur interne du mémoire : selon la spécialité

Promoteur externe du mémoire : selon le sujet de mémoire

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle dans la spécialité choisie. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur externe.
- Le mémoire articule une partie théorique et une partie de recherches pratiques. Celle-ci, généralement expérimentale, regroupe l'ensemble des tests, expériences de laboratoire, échantillonnages, etc. nécessaires à identifier les procédés de conservation et de restauration adéquats vis-à-vis des œuvres traitées.
- Préférentiellement, le sujet de mémoire est en lien avec le travail pratique de restauration qui constitue le travail de fin d'études. Dans tous les cas, le mémoire est lié à la spécialité de l'étudiant.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original.
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire (prérequis).
- Sur base d'un sujet défini en accord avec le professeur responsable de la spécialité, l'élaboration du mémoire est suivie par les deux promoteurs lors de rendez-vous réguliers. Le professeur de sciences appliquées à la restauration accompagne l'étudiant dans la partie pratique du mémoire.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de sa spécialité : une question centrale, clairement énoncée dans l'introduction, explorée au moyen des méthodes acquises durant la formation, soumise à la critique et enrichie, le cas échéant, de matériaux inédits ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses.

L'étudiant démontre sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100% ;
- l'évaluation du mémoire est faite par le jury composé à cette fin par le promoteur du mémoire. Il comporte trois membres au minimum dont le promoteur lui-même, un expert extérieur à l'École et, le cas échéant, le promoteur externe tel que défini à l'article 4§6 du Règlement particulier des Etudes (2^e cycle).

En cours d'année, sont fixées par le promoteur interne, les échéances auxquelles l'étudiant soumet des parties de son travail pour un suivi régulier. L'étudiant peut également rencontrer le professeur de méthodologie du mémoire pour un suivi méthodologique.

Langue d'enseignement :
- français

UE 2.00.4 TRANSDISCIPLINARITÉ

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 10
Prérequis : -
Corequis : -

A120.D0532 Conservation, restauration des œuvres d'art : module transdisciplinaire

10 crédits, 150h
Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas un CASO
Professeur : Intervenant désigné sur base annuelle

Contenu :

Le module propose, complémentirement aux travaux réalisés dans le cadre de l'UE Atelier, une formation artistique dans une discipline connexe à celle de l'option.

Le module est organisé selon l'un des quatre dispositifs suivants :

- Module commun à deux ou plusieurs options.
- Module disciplinaire ouvert aux étudiants d'autres options.
- Module réservé aux étudiants de l'option et confié à un enseignant spécialiste d'une discipline connexe.
- Module disciplinaire coorganisé avec une institution extérieure –école supérieure ou université, institution culturelle, association, etc.

Le contenu précis de ce module et son dispositif sont définis, chaque année, à la rentrée académique.

Méthode :

- Atelier pratique organisé sur une période de 7 semaines consécutives, le jeudi après-midi et/ou le vendredi toute la journée.
- Développement d'un projet singulier à partir d'un énoncé imposé.
- Finalisation et présentation publique du projet.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de sa discipline et, plus généralement, de la création artistique et du design ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe ;

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :
- français

Cours artistiques de soutien à l'option (1 cours au choix)

10 crédits, 150 h

Activité obligatoire pour les étudiants qui ne suivent pas le module transdisciplinaire : 1 cours à choisir parmi les six.

Professeur : selon le cours choisi — Voir www.lacambre.be > cursus > cours artistiques communs de 2e cycle

Contenu :

Projet artistique réalisé dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire d'étudiants, en lien avec le projet artistique et professionnel de l'étudiant.

- Cours proposés :

1. Art en réseau
2. Audio - vidéo
3. Illustration,
4. Livre /édition
5. Performance et arts du corps

Méthode :

- Travail en atelier.
- Acquisition des connaissances techniques de base.
- Exploration du potentiel du médium comme moyen d'expression.
- Lien (direct ou indirect) avec le projet de fin d'études.

Acquis d'apprentissage :

- Exploitation pertinente de la transdisciplinarité.
- Travail en équipe.
- Diversification des savoir-faire et des champs de création.

Évaluation :

- Evaluation continue par l'équipe pédagogique : 50%
- Evaluation par le jury artistique, en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

1. **Art en réseau**

Professeur : Valérie Cordy, valerie.cordy@lacambre.be

Contenu :

A la croisée de deux dimensions du travail artistique :

- Une dimension de recherche d'excellence interdisciplinaire qui permet d'approcher le numérique comme un élément intégré, voire comme sujet d'autres disciplines. Le numérique a des spécificités comme l'interactivité, l'algorithmique, le processus computationnel, le génératif, etc. Interdisciplinaire et anti-hégémonique, l'expérience découlant de cette pratique est que les étudiants inscrits au cours s'enrichissent dans leur(s) discipline(s) « de base ».
- Une dimension de recherche de lien social dans l'objet artistique et dans sa forme ; à partir du flou de l'époque en termes de questionnements sociétaux et culturels ; en même temps, le « pourquoi » consubstantiel à la fin de la création est indissociable du « pourquoi » des moyens utilisés et mis en scène au sens large.

Les Arts numériques sont au carrefour de ces deux dimensions :

- pris dans une acception stricte : création d'objet artistique au moyen de la programmation d'ordinateurs ;
- en tant que producteurs d'effets dans les autres disciplines artistiques ;
- comme nouveaux outils d'écriture : traitement et diffusion audio-visuels, réseaux sociaux, smartphones ;

- en tant qu'outils offrant la vitesse de réaction nécessaire à ce que le questionnement artistique suive les évolutions sociales : médias, données, moyens d'expressions polymorphes ;
- comme objets de questionnement de l'économie artistique (avec, par exemple, pour ce qui concerne la propriété intellectuelle, le logiciel libre, la valeur ou la rétribution du travail) qui amènent naturellement des questions équivalentes dans la société prise dans son ensemble.

Méthode :

- Un travail d'équipe est nécessaire à l'approche des arts numériques qui mettent en œuvre des compétences techniques et conceptuelles très larges. Le choix des intervenants est donc essentiel. Il peut se faire en fonction des thématiques envisagées mais une équipe pluridisciplinaire de base est nécessaire.
- Le principe de croisements des matières à enseigner. Par essence, les arts numériques peuvent se retrouver dans les contenus et les contenant. Il est impératif d'interroger toutes les matières qu'ils peuvent influencer afin de comprendre leur essence et maîtriser tant au niveau conceptuel et artistique, que philosophique et technique, leurs effets.
- L'apprentissage permanent est la base des arts numériques et de leur pratique. Ce qui est nouveau aujourd'hui est obsolète demain. Il faut faire comprendre à l'étudiant qu'il doit se mettre en mouvement permanent et l'enseignant doit continuer à se former en permanence. Apprendre à apprendre, mais pas que : aussi apprendre à oser apprendre.
- Un travail d'équipe sur les questions techniques et artistiques : la porosité entre les pratiques est nécessaire aux étudiants pour développer leurs propres sensibilités et engagements dans les disciplines choisies.
- Connaissance des principaux logiciels et environnements de programmation open source (mais il est nécessaire de maîtriser également les logiciels propriétaires).
- Etude de la question des droits intellectuels (nouvelles pratiques, jurisprudence et lois sur les droits d'auteurs : copyright/copyleft, logiciels libres et open source, creative commons...) Parce qu'il n'y a pas d'existence sans co-existence, créer du sens c'est créer du commun, l'accent sera mis sur le partage plutôt que sur l'appropriation.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression et techniques diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire par écrit et à l'oral ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à la fin du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique à l'issue du 2e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

2. Espaces audio-vidéo

Professeurs : Geoffroy De Volder, geoffroydevolder@gmail.com
et Patrick Codenys, patrick.codenys@telenet.be

Contenu :

Le cours est ouvert à une dizaine d'étudiants de Master, toutes options confondues.

Il a pour objectif de développer les projets audio-visuels des participants au sein d'une cellule de recherches théoriques et pratiques. C'est un atelier d'explorations pointues, de perfectionnement et non un cours d'initiation.

Il s'adresse à des étudiants ayant déjà une expérience et une pratique de projets confrontant les rapports image/son, questionnant tant le médium que le corps et l'architecture, la mise en espace, la performance, l'installation et les technologies (high and low), avec une exigence technique, conceptuelle

et de gestion tant spatiale qu'acoustique.

Les différents paramètres audio, lumineux et visuels seront auscultés et peaufinés dans les projets des participants tant dans leurs rapports à l'espace / mouvement / temps que dans la gestion pratique, et optimale de leur installation et de la manière dont ils sont donnés à voir, donnés à être expérimentés par le corps du spectateur.

Une attention accrue et une pratique dynamique, ouverte sur le monde contemporain et ses crises en temps réel, ses préoccupations sociales, sociétales et politiques, et leurs répercussions en soi-même et dans nos interactions avec les autres, toucheront de près à la mise en demeure du présent par des images qui ambitionnent d'interroger l'exigence - pour l'atteindre - de ce que Michel Foucault intitulait "le courage de la vérité".

Méthode :

- Fonctionnant à la manière d'un atelier, le cours se veut un espace d'apprentissage, de découvertes, d'expérimentation et de « prise de risques », ouvert à l'inattendu dans lequel chaque étudiant engage un projet conséquent alliant sens, fond et forme. Il s'agit d'atteindre une symbiose entre le médium et l'artiste par un travail expérimental propre aux laboratoires de recherche.
- Seront travaillés, individuellement et collectivement, la substance, le contenu, la conceptualisation, la présentation et la mise en œuvre des projets, générant ainsi des espaces physiques, mentaux voire technologiques confrontant en temps réel du *perceptible* neuf grâce à un accrochage conséquent où puisse pénétrer le souffle de l'essentiel, du prioritaire et de l'urgence en actes.
- Chaque année, un ou plusieurs artistes invités participent aux travaux de l'atelier, échangeant ses/leurs impressions autour des créations des étudiants afin d'aider au perfectionnement individuel de leurs propositions plastiques.
- Le cours se conclut par une mise en espace collective des travaux réalisés.

Acquis d'apprentissage

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1^{er} quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

3. Illustration

Professeur : Pascal Lemaitre, pascal.lemaitre@lacambre.be

Contenu :

L'illustration doit être comprise comme la réalisation d'une œuvre plastique intégrant ou se référant à un texte, que celui-ci soit manifeste ou latent, et à laquelle tout moyen d'expression utilisant un support plan peut concourir. Les qualités spécifiques de l'illustration résident dans l'approfondissement des relations entre composante plastique et composante textuelle.

Méthode :

- le cours, essentiellement pratique, s'appuie sur la diversité des moyens d'expression et techniques antérieurement acquis par les étudiants ;
- un écrivain, un auteur visuel, un typographe, un éditeur et une comédienne accompagnent les étudiants dans le développement de leur projet personnel ;
- analyse du texte au niveau du style et du sens + contexte ;

- étude comparative ;
- lecture orale pour compréhension et rythme ;
- transposition corporelle pour interprétation et dessin au niveau contenu et geste ;
- transposition typographique et mise en page ;
- travail de rythme visuel via synopsis dessiné ;
- recherche graphique ;
- amélioration du dessin au niveau de la forme et du trait ;
- travail de mise en couleur ;
- choix du support et media : livre, accrochage, projection avec voix, etc ;
- présentation en groupe et présentation au monde professionnel.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par le jury artistique en fin de 2e quadrimestre : 50%

Langues d'enseignement :

- français et anglais

4. Livre

Professeur : Alexia de Visscher, alexia.devisscher@lacambre.be

Contenu :

- Ce cours vise à interroger la question du livre dans le cadre d'une pratique artistique en école d'art et à venir la confronter au champ de l'art en général et en rapport avec les mutations contemporaines liées à la chaîne du livre.
- interrogation du médium du livre à travers l'élaboration d'un livre en lien avec la pratique d'atelier ;
 - apprentissage des différentes méthodes d'inscription et de structuration de contenu en lien avec l'objet, et développement d'une réflexion sur le rapport contenu/forme ;
 - réalisation et production d'une édition ;
 - multiplication, diffusion et présentation publique de l'objet en fin de cours.

Méthode :

- initiation aux différentes techniques de réalisation d'un livre (reliure, impression...) ;
- initiation à la théorie du livre et du montage ;
- initiation à l'histoire du livre d'artiste.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique à l'issue du 1er quadrimestre : 50%

- évaluation par un jury artistique à l'issue du second quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- français

5. Performance et arts du corps

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

Ce cours approche l'individu comme matériau de l'œuvre et le corps performant. L'atelier s'adresse à tout étudiant désireux de développer des stratégies performatives dans sa pratique artistique, qu'elles soient « live », destinées à trouver une transcription visuelle, sonore, spatiale, ou encore liées au processus de la création. Une série d'intervenants sont présents, porteurs d'esthétiques de la performance diverses, voire opposées. La question de la performance est envisagée successivement comme réponse au contexte social et politique, expérimentation du corps comme véhicule de sens, écriture à montrer, transformation en actes du vocabulaire de l'internet, rencontres avec des matériaux physiques, etc.

Méthode :

- Six semaines de pratique expérimentale, ponctuées par deux ou trois rencontres plus théoriques ouvrant sur d'autres possibles, se clôturent par un moment de présentation publique, à la Cambre – ou dans l'espace public avoisinant.
- En janvier, l'évaluation prend la forme d'un atelier sur la production des traces des performances créées durant le cours.
- Durant les Journées Portes ouvertes de la Cambre, une autre confrontation avec un public « non choisi » peut avoir lieu, dans la mesure où cela est compatible avec le travail de l'étudiant au sein de l'option dont il est issu.
- Hors les murs de la Cambre, d'autres possibilités sont ouvertes au deuxième quadrimestre, là aussi en fonction de la compatibilité avec le travail dans l'option –aux Halles, au Kaaitheater, au BRASS... L'approfondissement théorique et historique se fait dans le cadre du cours « Histoire et actualité des arts de la scène », donné par Antoine Pickels au deuxième quadrimestre.

Acquis d'apprentissage :

- mener une recherche artistique fondée sur l'expérimentation ;
- s'inscrire dans une pratique contemporaine de la discipline et, plus généralement, de la création artistique ;
- faire appel à des savoir-faire et des moyens d'expression diversifiés ;
- exploiter de manière pertinente la transdisciplinarité ;
- poursuivre une démarche personnelle dans un contexte inédit ;
- communiquer à propos de son travail, y compris en dehors du contexte scolaire ;
- travailler en équipe.

Evaluation :

- évaluation continue par l'équipe pédagogique pendant le 1er quadrimestre : 50%
- évaluation par un jury artistique en fin de 2^e quadrimestre : 50%

Langue d'enseignement :

- Français

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0368 Méthodologie du mémoire

2 crédits, 30h

Activité obligatoire

Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

Le cours s'adresse aux étudiants inscrits en Master à Finalité Approfondie, ainsi qu'aux étudiants de Master (toutes finalités) de l'option Conservation, restauration des œuvres d'art et de l'option Espace urbain. Il s'agit d'accompagner l'étudiant au fur et à mesure des étapes structurant tout travail de recherche : définition de la question de recherche ; élaboration d'un planning et d'un plan de recherche ; approche des sources documentaires et matérielles ; proposition, d'une table des matières ; composition d'une bibliographie ; rédaction du mémoire ; présentation écrite ; défense orale. L'enjeu principal sera l'acquisition d'une autonomie face à la recherche scientifique et la capacité à formuler une pensée originale.

Méthode :

La méthode se veut proactive : des aller-retours entre théorie et pratique, entre énonciation des intentions de recherche et récolte des sources, entre formulation des idées et mise en écriture d'un texte argumenté, etc. Il s'agit aussi de développer un esprit critique préalable à toute recherche scientifique de qualité, sans pour autant nuire à la créativité attendue d'un étudiant en école d'art. L'encadrement se fera tantôt par groupe pour dégager les questions et enjeux partagés par l'ensemble des étudiants en recherche, tantôt de manière individuelle pour offrir un suivi personnalisé au mémorant.

Acquis d'apprentissage :

- Développer une attitude réflexive enrichissant les théories et les pratiques de l'art
- Problématiser en termes scientifiques des questions de recherche et être capable de les communiquer, et plus particulièrement, de circonscrire le sujet ; rassembler les sources ; dépouiller la bibliographie ; synthétiser les théories ; analyser les enjeux ; critiquer les positions ; développer une pensée originale ; rédiger une démonstration ; préparer une présentation.

Évaluation :

- L'évaluation portera en cours d'année sur un exercice bibliographique et un exercice critique (50%).
- En fin d'année, une évaluation portera sur une présentation orale de l'état d'avancement du travail de recherche, ainsi que sur un rapport écrit déposé le jour de la présentation (50%).

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- J.-P. FRAGNIERE, *Comment réussir un mémoire*, Paris, 1996.
- M. BEAUD, *L'art de la thèse : comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, 2006.
- L. OLIVIER et al., *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthode*, Paris, 2005.
- A. PIOLAT, *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*, Marseille, 2002.
- S. BEAUD et F. WEBER, *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, 200

UE 3.00.4 THÉORIE DE LA RESTAURATION

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0373 Histoire et actualité des arts : théorie de la restauration (ULB)

2 crédits, 30h

Activité obligatoire

Professeur : Françoise Rosier, franrosier@yahoo.fr

Contenu :

- Le champ d'application de la conservation s'est considérablement élargi, matériellement et géographiquement durant les XXème et XXIe siècles, amenant des réflexions et des approches nouvelles. Les notions développées dans un contexte européen par les principaux théoriciens du XXe siècle (Cesare Brandi et Paul Philippot), telles la réversibilité, l'authenticité, l'intégrité ont dû être revues. Le cours vise à retracer cette évolution à travers les chartes de protection du patrimoine et les textes des rares auteurs qui se risquent à écrire sur la théorie de la conservation. Les organisations internationales œuvrant dans le domaine du patrimoine et leur activité spécifique sont ainsi abordées.

Méthode :

- Les propos théoriques sont illustrés par des études de cas de restauration actuels. Les cas vus au cours montrent comment la pratique fait évoluer la théorie et n'est pas l'application stricte de principes établis.

Acquis d'apprentissage :

- connaître les différents documents normatifs ayant marqué l'évolution de la réflexion sur le patrimoine, leur contenu et le contexte dans lequel ils ont été rédigés ;
- connaître les principales institutions en charge du patrimoine ;
- connaître les auteurs du XXIe siècle qui se sont consacrés à l'éthique et à la méthodologie et en comprendre leur approche ;
- être capable de faire le lien entre ces propos théorique et la pratique.

Evaluation :

- évaluation finale en fin de 2e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- S. MUNOZ VINAZ, *Contemporary Theory of Conservation*, Oxford, 2005.
- C. CAPLE, *Conservation Skills: Judgement, Methods and Decision Making*, Londres et New York, 2000.
- B. APPELBAUM, *Conservation, treatment Methodology*, Oxford, 2007.

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G100.D0166 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Partant du constat que toutes pratiques artistiques soient directement et/ou indirectement informées par un ancrage dans une société déterminée (d'un point de vue tant culturel, qu'économique et politique), ce premier module du cours s'articulera entre autres sur la pratique de Joseph Beuys ayant interrogé cette problématique de l'articulation art/société à partir du développement du principe de « sculpture sociale », lequel principe fut mis en forme par l'artiste dans une multiplicité de directions. Le travail de Joseph Beuys est en effet pluriel, comportant sculptures, dessins, interventions, happenings, projets activistes, engageant une nouvelle compréhension du statut de l'œuvre d'art dans la relation directe qu'elle implique et qui la définit avec la société. Comme en attestent par exemple ses multiples projets tentant d'activer le principe de démocratie directe. À partir de ce socle, il s'agira ensuite d'analyser le travail de différents artistes qui ont été/sont liés de manière directe ou indirecte soit à la figure de Beuys soit à la notion de « sculpture sociale » afin de voir comment celle-ci a pu être réactualisée dans leurs travaux respectifs, constituer autant une réponse, une mise en crise, voire un prolongement. Il s'agira ainsi de voir comment aux États-Unis à la même période le travail collaboratif d'Yvonne Rainer et de Robert Morris, notamment par le biais de la relecture qu'ils firent d'Herbert Marcuse et de l'indéterminé cagéen, put constituer une réponse aux stratégies activistes de Beuys. Partant de cette notion de « sculpture sociale », et d'une lecture critique de celle-ci (de ces apories et des phantasmes qu'elle véhicule) nous poursuivrons par une lecture détaillée du rapport pouvoir/société réalisée par Michel Foucault dans ses cours du Collège de France consacrés au bio-politique à la fin des années 1970, une lecture qui permettra de mieux saisir les enjeux, toujours vifs et décisifs à l'heure actuelle, de la question générale qui animera le cours, nécessitant d'établir une analyse des principes structurant un étant donné sociétal afin de comprendre les formes qui en résultent.

Méthode :

- Cours ex cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques.
- Une attention particulière est également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen du premier module est écrit. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.03.4 ACTUALITES CULTURELLES : SOCIETE 2

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0167 Actualités culturelles : société

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Raphaël Pirenne, raphael.pirenne@lacambre.be

Contenu :

Le second module du cours sera construit en deux parties. Le module 1 constitue un prérequis souhaité. La première partie se donnera ex cathedra et visera à donner un aperçu général des enjeux liés à la sculpture sociale dans des pratiques contemporaines. Nous verrons comment dans le travail de deux anciens étudiants de Beuys à l'Académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, Franz Erhard Walther et Lothar Baumgarten, le principe de « sculpture sociale » se déplace, avec radicalité, tant du côté de Walther, chez qui l'importance accordée à la subjectivité est commutée en une importance accordée à la communauté, que de celui de Baumgarten, dont les travaux peuvent être perçus comme une volonté d'interroger nos structures sociales occidentales par leur mise en contact avec un ailleurs réel et fantasmé. Enfin, nous verrons comment dans des travaux plus récents, de Thomas Hirschhorn et de Pierre Huyghe, le fantasme du « social beuysien » se trouve relancé (dans les projets de *Monuments* d'Hirschhorn par exemple) ou bien littéralement inquiété par une perspective posthumaniste (dans des travaux récents de Pierre Huyghe).

La seconde partie sera quant à elle constituée de travaux présentés par les étudiants en groupe, de minimum 2 personnes. Il leur sera demandé de cibler un document, qui peut-être de nature diverse (films, œuvres d'art, textes, etc.), ayant un rapport étroit avec le cours et rencontrant de manière étroite les intérêts des groupes. Il s'agira de l'exposer oralement et d'engager à partir de là une discussion commune sur les aspects relevés, pour enfin, à partir de là, fournir une synthèse écrite.

Méthode :

- La première partie du cours se donnera ex-cathedra, sur base d'analyse détaillée des œuvres et des pratiques artistiques. Une attention particulière sera également accordée au contexte historique et théorique environnant les pratiques étudiées, en se donnant notamment le temps de lire et d'analyser des textes essentiels afin d'épaissir et d'élargir le propos.
- La seconde partie sera constituée des exposés des étudiants.

Acquis d'apprentissage :

Le cours ne vise pas à offrir une compréhension générale de l'ensemble des enjeux concernant cette problématique art/société mais au contraire de partir d'une étude de cas et d'en cerner avec précision le rayonnement dans le temps à partir d'exemples spécifiques. C'est aussi un exercice, exigeant, de lecture et de regard porté sur les œuvres que ce cours tente d'inscrire afin d'éveiller l'esprit critique des étudiants de premier Master.

Évaluation :

L'examen est écrit pour les étudiants ne présentant pas un travail. Il sera demandé à l'étudiant sur base d'un exemple vu au cours de construire un discours clair et articulé permettant de renvoyer aux

problématiques étudiées, selon son point de vue. L'attention se portera sur la finesse et la précision de l'analyse mais également sur la capacité de l'étudiant à l'articuler à son propre champ de savoirs, de réflexions, de pratiques.

Pour les étudiants présentant un travail, l'évaluation prendra en considération l'ensemble des étapes de celui-ci, depuis la sélection du document à la remise de la synthèse.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Un support de cours sous la forme d'un syllabus ainsi qu'un portfolio reprenant la majorité des textes lus et des images vues sont fournis. Leur lecture et connaissance sont nécessaires afin de permettre de cerner les enjeux des problématiques étudiées.

UE 7.04.4 DROIT D'AUTEUR

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0175 Droit : droit d'auteur

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Florence Margenat

Contenu :

- Quelles questions intéressent les étudiants ? Echange. Insertion de ces questions dans la trame du cours.
- Sources du droit d'auteur. Position parmi les différents droits intellectuels.
- Naissance du droit d'auteur - définition de l'œuvre protégeable, accompagné de nombreux exemples
- Durée et titularité du droit d'auteur.
- Quels droits ? Patrimoniaux et exceptions. Moraux (intégrité - divulgation - paternité). Exemples.

Méthode :

- Exposé très peu théorique et illustré de nombreux exemples de jurisprudence récente.
- Le fil conducteur est le texte de la loi de 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins et une série d'«affaires judiciaires».
- Analyse des sources juridiques, des contrats et des procédures à mettre en œuvre.

Acquis d'apprentissage :

- acquérir des réflexes / outils permettant à l'étudiant de protéger ses créations et de les commercialiser ;
- prendre conscience de ses droits -moraux et patrimoniaux- et de ses obligations, en tant que créateur.

Évaluation :

- examen écrit à l'issue du quadrimestre de 2^{ème} quadrimestre et, en cas de 2e session, en fin de 3e quadrimestre ;
- question notamment en rapport avec l'atelier de l'étudiant concerné ;
- Réflexion personnelle basée sur une décision judiciaire dont le texte est fourni.

Langue d'enseignement :

- français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes et décisions judiciaires lues au cours. Code de Droit Economique.
- A disposition des étudiants sur support informatique
- Divers ouvrages de doctrine. Revues spécialisées : *Auteurs & média*, *RIDA*,...

UE 7.05.4 PHILOSOPHIE ESTHETIQUE

Niveau de certification : 7
Quadrimestre : 2
Nombre de crédits : 2
Prérequis : -
Corequis : -

GD020.0173 Philosophie : esthétique

2 crédits, 30 h
Activité obligatoire
Professeur : Éric Van Essche, eric.vanessche@lacambre.be

Contenu :

- Le cours d'Esthétique est entendu comme une approche philosophique de l'art et – plus généralement – comme la présentation critique des différentes théories de l'art de l'Antiquité à nos jours. Il s'articule autour de deux axes complémentaires et modulables : chronologique (ruptures et continuité dans la pensée esthétique) et thématique (les principaux enjeux esthétiques : le Beau, le Goût, l'Art, etc.).
- Il replace le débat esthétique sur les grands enjeux artistiques dans l'histoire de la pensée occidentale, en abordant les questions utiles à la formation de l'étudiant.

Méthode :

- Cours ex-cathedra.
- Lecture de textes et analyses d'images.

Acquis d'apprentissage :

- Développer la capacité à utiliser des concepts philosophiques pour élaborer une pensée critique personnelle.
- Apprendre à argumenter, à l'aide d'exemples, un point de vue sur le rôle de la démarche artistique dans une société donnée.
- Favoriser l'émergence d'une culture du débat.

Évaluation :

- Evaluation continue :
 - Remise d'un premier travail après le congé de printemps
 - Remise d'un second travail en fin de quadrimestre
 - Pas de remise du second travail si le premier n'a pas été remis dans les temps.

Si les deux exercices ont été remis, l'étudiant.e ne doit pas présenter d'examen écrit en 1^{ère} session.
En cas de d'échec en 1^{ère} session, examen écrit en 2^{ème} session

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- M. JIMENEZ, *Qu'est-ce que l'esthétique ?*, Paris, 1997.
- Id., *L'esthétique contemporaine : tendances et enjeux*, Paris, 2004.
- Id., *La querelle de l'art contemporain*, Paris, 2005.

UE 7.06.4 ANALYSE DE TEXTES (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.B0253 Littérature : Analyse de textes

2 crédits, 30 h

Activité obligatoire

Professeur : Virginie Devillers, virginie.devillers@lacambre.be

Contenu :

- le cours d'analyse de textes prend le texte comme un matériau opérationnel composé de façon indissociable d'une forme et d'un contenu. A partir d'un genre (l'autofiction, la poésie...), d'un corpus de textes qui varient tous les deux, trois ans, le cours analyse le fonctionnement d'une vingtaine de textes. Il éclaire les choix opérés par les auteurs en fonction d'une nécessité donnée : stylistique, linguistique, idéologique, etc.

Méthode :

- alternance d'un cours ex cathedra et d'un atelier d'écriture, dans lequel les étudiants sont invités à produire un texte personnel. Cet exercice consiste dans un premier temps à déconstruire les différents clichés liés à la pratique de l'écriture (l'inspiration, le génie littéraire, etc) ; dans un deuxième temps, à comprendre le fonctionnement interne d'un texte. La partie atelier d'écriture est conçue comme un espace de dialogue et d'échange entre les étudiants et le professeur. Quand c'est possible, cette phase du cours se fait en collaboration avec l'option de l'étudiant.

Acquis d'apprentissage :

- connaissance et compréhension des enjeux d'un texte littéraire ou non littéraire.
- compréhension du fonctionnement d'un texte en fonction des choix opérés par l'auteur.
- capacité à produire un texte qui met à distance l'identité du sujet.

Évaluation :

- évaluation continue :
 - travail au sein de l'atelier d'écriture et présence régulière au cours (20%)
 - texte de l'étudiant dans sa version la plus aboutie, remise en fin fin quadrimestre (30%)
 - au terme du quadrimestre, examen écrit qui porte sur l'ensemble de la matière (50%)

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

Les étudiants ont accès à un syllabus de textes.

Christine Angot *L'inceste*, Stock, 1999. *Une semaine de vacances*, Flammarion, 2012 ; Gwanaëlle Aubry, *Personne*, Mercure de France, 2009 ; Chloé Delaume *Les mouffettes d'Atropos*, éditions Farrago, 2000. *Le cri du sablier*, éditions Farrago/Léo Scheer, 2001. *S'écrire. Mode d'emploi*. Publi.net. 2008. *La règle du Je*, PUF (collection Travaux pratiques), 2010. *Une femme avec personne dedans*, Seuil, 2012 ; Marguerite Duras, *Œuvres complètes (tome 1 et 2)*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2011 ; Guillaume Dustan, *Œuvres (tome 1), Préface et notes de Thomas Clerc*, P.O.L., 2013 Hervé Guibert, Suzanne et Louise, roman-photo, Hallier, 1981 ; *Mes parents*, Gallimard, 1986 *L'image fantôme*, Minuit, 1981 ; *À l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie*, Gallimard, 1990 ; La pudeur et l'impudeur (film documentaire), 1991 ; Édouard Levé Autoportrait, P.O.L., 2005 Suicide, P.O.L., 2008 ; *Georges Perec W ou le souvenir d'enfance*, Denoël, 1975 ; *La vie mode d'emploi*, Hachette, 1978 ; *Je me souviens*, Hachette, Collection P.O.L., 1978 ; Saint-Augustin, *Les Aveux (Nouvelle traduction des Confessions* par Frédéric Boyer, P.O.L., 2008) ; Jean-Paul Sartre, *Les mots*, Gallimard, 1964 ; Nathalie Sarraute *Enfance*, Gallimard, 1983 ...

UE 7.07.4 ART ET CULTURES 1 (EN) (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 1

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0787 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Turning Point: Conversations in Contemporary Art

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu:

Ce cours de M1 de type séminaire-débat, se donne en anglais. Il se propose de donner des outils d'analyse pour appréhender, de manière argumentée, le moment actuel de point de bascule (Turning Point) qui traverse les mondes de l'art et du design.

En partant du constat que les mondes de l'art et du design sont, depuis plusieurs années, et singulièrement depuis la fin des années 2010, traversés par des questionnements et de profondes remises en questions, qui reflètent des bouleversements sociétaux beaucoup plus globaux, à la suite notamment des mouvements # MeToo et Black Lives Matter, le cours se penche sur la façon dont le débat est posé dans le monde anglophone.

Sur la base de cas récents (2017-24), essentiellement nord-américains et britanniques, il élargit la discussion aux questions de genre et de postcolonialité aux sein des mondes de l'art et du design, en se penchant notamment sur la question du corps nu féminin et de la (non-) place des femmes artistes dans l'histoire de l'art (cf Katy Hessel), de la « monumentalité toxique » (cf. Dan Hicks) dans l'espace public ou encore de la restitution aux pays d'origines des artefacts pillés dans le contexte colonial, et conservés dans des musées occidentaux.

Si un tel débat est de plus en plus présent dans le monde francophone, la plupart de ses termes, et la nature même des controverses, renvoient à un contexte anglophone : cultural appropriation, culture wars, cancel culture, safe space, 'woke', moment of reckoning, male gaze, autant de termes qui renvoient à des controverses récentes, qui sont étudiées et débattues sous forme d'étude de cas.

Méthode:

Le cours est organisé sous formes de séance thématiques. Il commence par une introduction historique, afin de remettre en perspective la nature spécifique des questions qui sont posées aujourd'hui, au regard de l'histoire des controverses au sein des mondes de l'art, avec une ouverture théorique vers la réflexion menée au sein des sciences sociales, et singulièrement de l'anthropologie, sur la question.

Chaque séance est consacrée à une thématique particulière, renvoyant aux diverses controverses qui ont animé la scène artistique et muséale internationale à partir du milieu des années 2010.

En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (The New York Times, The Washington Post, The Atlantic et The New Yorker pour les Etats-Unis, The Guardian pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (The Conversation) et de publications spécifiques à l'art et au design (Frieze, ArtNews, ArtNet, Artsy, Dezeen, Art21), ainsi que de vidéos, ce séminaire-débat propose de poser un regard plus analytique sur des questionnements dont la formulation et les modalités du débat manquent aujourd'hui singulièrement de nuance, en particulier en ligne.

Le matériel pédagogique est adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e, mais il nécessite toutefois une pratique suffisante de l'anglais pour lire et rendre compte d'articles d'un niveau soutenu.

Acquis d'apprentissage:

L'objectif principal est de proposer des **outils analytiques** et une mise en perspective historique d'événements souvent abordés de manière rapide, sous un angle essentiellement moral, et volontairement exagéré sur les réseaux sociaux, en proposant plutôt ici un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés, et en posant, en filigrane, la question de la possibilité même d'un **dialogue argumenté, à l'heure de l'« âge des extrêmes »** (cf Aurelian Craiutu). La référence aux sciences sociales, que ce soient les *postcolonial studies*, l'anthropologie sociale et les *gender studies*, permet de poser un regard plus théorique sur le débat.

Evaluation:

Contrôle continu (participation en cours sous forme d'exposés) et remise d'un travail écrit.

Langue d'enseignement:

Anglais

Bibliographie:

Cotter, H. (2021), *Can We Ever Look at Titian's Paintings the Same Way Again?*, NY Times, https://www.nytimes.com/2021/08/12/arts/design/titian-isabella-stewart-gardner-museum-review.html?unlocked_article_code=1.6E0.Rxez.ZHNL.TaaSSbVO&smid=url-share

Craiutu, A. (2016) *Faces of Moderation. The Art of Balance in an Age of Extremes*, Penn Press

Cuo, C. (2023), *Law School That Covered Slavery Murals Didn't Violate Artist's Rights, Court Rules*, NY Times, https://www.nytimes.com/2023/08/23/arts/design/vermont-law-school-slavery-murals.html?unlocked_article_code=1.6E0.UBgi.iyGnoGyKAboa&smid=url-share

Hessel, K., (2023), *The Story of Art Without Men*, W. W. Norton

Hicks, D. 2020, *The Brutish Museums: The Benin Bronzes, Colonial Violence and Cultural Restitution*. Pluto Press, Londres.

Marchard, O. (2019) *Conflictual Aesthetics Artistic Activism and the Public Sphere*, Boston, MIT Press

UE 7.13.4 ART ET CULTURES 2 (EN) (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0800 Histoire et actualité des arts : art contemporain (EN)

Beyond Anthropocene : Design and Art in the age of Climate Collapse

Professeur : Stéphanie Mahieu

Contenu :

Ce cours de M1 de type séminaire-débat, se donne en anglais. Il aborde les questions liées au tournant écologique (Ecological Turn) au sein des mondes de l'art et du design, mais également de la mode, de la conservation-restauration et de l'architecture, à l'heure de l'anthropocène (période marquée par les conséquences globales des activités humaines sur la biosphère) et de la catastrophe climatique qui devient de plus en plus une réalité vécue pour chacun.e d'entre nous.

Il est également un espace permettant de discuter des pistes concrètes d'action avec les étudiant.e.s, à l'heure de la solastalgia (solastalgie, ou éco-anxiété, profonde anxiété provoquée par les changements environnementaux perçus comme irréversibles, terme développé par le philosophe australien Glenn Albrecht). Afin de contrer un tel sentiment de désespoir et/ou d'inaction face à de tels défis, le cours propose de passer en revue et d'envisager les moyens d'actions possible au sein de l'ENSAV La Cambre (calcul d'empreinte carbone, récupérathèque, etc...), démarche qui s'inscrit dans une réflexion plus globale sur le développement durable au sein de l'institution.

Il s'agit également de proposer une réflexion théorique, inspirée notamment par les récents travaux anthropologiques et philosophiques sur la question (Anna Tsing et le Feral Atlas, Donna Haraway et la Chthulucene, ...), mais également de passer en revue toutes les tentatives qui existent au sein des mondes du design, de l'art, de l'architecture, ...pour proposer des réponses à la crise actuelle, que ce soit par le design éco-social (avec les travaux pionniers de Victor Papanek), avec les notions de Vernacular et de Low Tech, de biomimétisme (biomimicry), ou de désobéissance technologique (Technological Disobedience, cf les travaux d'Ernesto Oroza),... Les termes annexes de capitalocène, de plantationécène ou encore de symbiocène (terme également développé par Glenn Albrecht, il s'agit d'une nouvelle ère d'harmonie entre vivants, humains et non humains), sont également étudiés.

Les récentes avancées en matière de matériaux biodégradables, comme les algues ou les champignons (mycelium), de réutilisation de déchets, singulièrement du plastique, sont étudiées, ainsi que les conséquences de leur utilisation, notamment en matière de conservation-restauration. Dans une

perspective critique, sont également abordées les notions de durabilité (sustainability), de revendications d'éco-responsabilité et de création éco-consciente, au risque parfois du Green Washing. Les questions annexes liées aux crises migratoires et politiques actuelles, et leur impact sur l'art et le design, font également l'objet d'une analyse.

Méthode :

Le cours est organisé sous formes de séance thématiques, renvoyant aux diverses notions présentées, permettant de mettre en perspective les enjeux existentiels que pose la crise climatique et le passage à l'anthropocène, en proposant un accès direct, en anglais, à des contenus éditorialisés. Il comporte également une dimension très concrète, centrée sur la matérialité de la réponse des mondes l'art et du design à la crise systémique actuelle, dimension pratique qui s'inscrit dans le « tournant chose » (thingly turn) de la pensée contemporaine, véritable basculement épistémologique, qui cherche à trouver des solutions par le faire et une attention aux choses plus que par une réflexion uniquement théorique.

Acquis d'apprentissage :

L'objectif principal est d'acquérir des outils analytiques, afin de mettre en perspective les enjeux existentiels que pose la crise climatique et le passage à l'anthropocène. En se basant sur la lecture commentée d'articles de la presse généraliste (The New York Times, et The Atlantic pour les Etats-Unis, The Guardian pour le Royaume-Uni), d'articles de vulgarisation universitaire (The Conversation) et de publications spécifiques à l'art et au design (Dezeen, Re-thinking the Future, Low-Tech Magazine,...), ce cours propose de poser un regard plus analytique sur des thématiques parfois trop pensées sur le mode de l'injonction moralisatrice, de la dénonciation, voire du désespoir.

Le matériel pédagogique sera adapté au niveau de maîtrise de l'anglais de chaque participant.e, mais il nécessite toutefois une pratique suffisante de l'anglais pour lire et rendre compte d'articles d'un niveau soutenu.

Evaluation :

Contrôle continu (participation en cours sous forme d'exposés) et remise d'un travail écrit.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

Albrecht, G., (2020), Negating Solastalgia: An Emotional Revolution from the Anthropocene to the Symbiocene, American Imago, Negating Solastalgia: An Emotional Revolution from the Anthropocene to the Symbiocene (researchgate.net)

Arboritanza, L. et al (Eds). 2022, The Ecological Turn. Design, Architecture and Aesthetics beyond "Anthropocene"

Attewell, C. (2023). Sustainability in Art – Creating a Better World With Art Sustainability. artincontext.org. Available at: <https://artincontext.org/sustainability-in-art/>.

Haraway, D. (2015), Anthropocene, Capitalocene, Plantationocene, Chthulucene: Making Kin, Environmental Humanities (2015) 6 (1): 159–165, <https://doi.org/10.1215/22011919-3615934>

Oroza, E., 2003, No Waste, Pentagram Papers 32, 'Pentagram Papers 32: No Waste'

Papanek, V. 1971, Design for the Real World: Human Ecology and Social Change,

Tsing, A., et al (Ed) (2021) Feral Atlas: The More-Than-Human Anthropocene, Stanford University Press

Watson, J. (2020) Lo-Tek. Design by Radical Indigenism, Londres, Taschen

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0176 Histoire et actualité des arts : architecture

Professeur : Vincent Heymans, vincent.heyman@lacambre.be

Contenu :

Le cours aborde l'histoire de l'architecture depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle, à travers les différents mouvements qui se sont succédés ou côtoyés, à la recherche de la notion de modernité. Toute architecture est moderne au moment de son expression, et revendiquée comme telle au moins depuis le Siècle des Lumières, tandis que notre présent sera passé au crible de l'histoire avec le recul du temps. Le positionnement critique de l'observateur vis-à-vis de la production architecturale qui le précède et qui nourrit sa réflexion est fondamental.

Méthode :

L'exposé du cours est de type chronologique et est émaillé de présentations ponctuelles, susceptibles de changer d'une année à l'autre, destinées à illustrer le propos selon des points de vue variés : extraits de films de fiction ou documentaires, visites de bâtiments ou de quartiers, lecture de textes critiques, ...

Acquis d'apprentissage :

- Avoir une connaissance générale de l'histoire récente de l'architecture, en suivant la piste de l'expression de la modernité et en soulignant les liens avec les différentes disciplines enseignées à la Cambre.
- Situer l'architecture contemporaine dans les questions d'histoire et d'actualité de l'art en général.

Evaluation :

- Examen écrit à l'issue du 2^e quadrimestre et, en cas de seconde session, à l'issue du 3^e quadrimestre.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- Syllabus réunissant notes, iconographie et textes, tenu à disposition des étudiants sur support informatique.
- L. BENEVOLO, *Histoire de l'architecture moderne*, vol. 1-4, Paris, 1987-1988.
- P. COLLINS, *L'architecture moderne, principes et mutations*, Paris, 2009.
- K. FRAMPTON, *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Paris, 2006.

UE 7.09.4 ARTS DE LA SCENE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0178 Histoire et actualité des arts : arts de la scène

Professeur : Antoine Pickels, antoine.pickels@lacambre.be

Contenu :

- Le cours est structuré en trois sections transversales, abordant successivement le corps, l'écriture, et le passage au plateau. Après un examen fouillé de ce qui est à l'œuvre lors de la confrontation d'un corps vivant avec d'autres corps vivants dans un espace dédié à la représentation, sont abordés le corps du danseur et la notion de mémoire du corps ; la notion de corps imaginaire chez le comédien ; le corps « poreux » du performeur ; le corps prothétisé de l'artiste de cabaret, et le « supercorps » de l'artiste de cirque.
- Sur le plan des écritures scéniques, après avoir examiné la nécessité de l'incomplétude de celles-ci, on scrute la structure générale, la question de la dramaturgie d'un spectacle, puis celle de la « langue » employée, et enfin la communication qui l'entoure.
- Le passage au plateau est abordé à travers des exemples de mises en scènes significatives, et l'analyse des différentes composantes du travail scénique, vu en tant que travail collectif réalisé par une équipe artistique et technique.

Méthode :

- Le cours, théorique, s'appuie régulièrement sur des exemples concrets, perçus à travers des actes, des mouvements, des lectures, des partages d'expérience, des visionnements en vidéo, des exercices d'écriture, ou le visionnement de spectacles.
- Un spectacle vu par l'ensemble des étudiants est imposé. L'étudiant doit de son propre chef voir un autre spectacle de son choix.
- Chaque cours est l'occasion d'une information sur des spectacles à l'affiche à Bruxelles.
- Dans le cadre de la section consacrée à l'écriture/au passage au plateau, un artiste est invité pour exposer son processus de travail.

Acquis d'apprentissage :

- Aiguiser la perception, permettre la compréhension des enjeux et une approche critique des arts de la « scène » (que cette scène soit définie comme telle ou pas) impliquant comme instrument premier le corps de l'artiste : danse, théâtre(s), performance, opéra (du point de vue de la mise en scène), cirque, cabaret... Les formes scéniques où l'instrument principal n'est plus le corps (concerts, marionnette, image animée...) ne sont envisagées qu'incidemment.
- Articuler les acquis théoriques et les connaissances de façon cohérente, critique et autonome, à l'intérieur de sa pratique artistique et plus largement de son rapport à la société et à la culture.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre.
- L'examen, composé de trois questions ayant trait aux trois « sections » traversées, évalue le savoir approprié par l'étudiant ; la capacité de l'étudiant à formuler un discours critique étayé sur un spectacle vu et l'intelligence des processus d'écriture et de création du spectacle vivant. L'exercice d'écriture, le spectacle imposé et le spectacle vu indépendamment en fournissent la matière.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Pas de syllabus. Nombreux liens et références donnés au cours.

UE 7.10.4 HISTOIRE DU CINEMA (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0179 Histoire et actualité des arts : cinéma

Professeur : Drita Kotaji, drita.kotaji@lacambre.be

Contenu :

- La première partie du cours présente une histoire du cinéma (abrégée mais cependant rigoureuse) qui sera traversée par, et éclairera à son tour, des notions et matières comme : le langage et le vocabulaire cinématographiques ; les styles et genres ; la question de la représentation ; le réel versus fiction ; les dimensions sociologique, économique, politique et esthétique de l'art cinématographique ; la réflexion philosophique ; la mise en résonance avec l'actualité ; les échos portés par les arts plastiques.
- La deuxième partie du cours propose l'examen plus approfondi de certains thèmes ou champs d'étude parcourus eux par l'histoire et l'actualité du cinéma.
 - Le cinéma et la littérature
 - Le cinéma et la philosophie (Deleuze, Cavell)
 - Le cinéma et les femmes
 - Le cinéma documentaire et le cinéma engagé
 - Le cinéma expérimental
 - Les artistes plasticiens contemporains qui questionnent le cinéma au travers des pratiques d'appropriation, de détournement, de citation, de dénonciation, ou l'intégration d'œuvres à l'industrie et aux grandes salles.
- En outre, le cours sera croisé de manière ponctuelle et transversale par divers sujets d'étude tels l'intermédialité, la télévision, l'internet et les évolutions technologiques actuelles, ainsi que l'éthique, l'exception culturelle, le patrimoine, la mémoire, l'archivage et la conservation.

Méthode :

- Le cours alterne exposés, analyses d'œuvres et discussions.

À partir de productions cinématographiques, d'œuvres plastiques contemporaines, de citations, de textes, d'articles, puisés dans l'histoire et dans l'actualité, une participation active des étudiants sera appelée par l'observation, l'analyse et la réflexion portant sur les systèmes de signes médiatiques et artistiques, leurs composantes, leur interprétation, leurs enjeux sociaux et culturels, leurs pouvoirs narratifs et connotatifs et leur fonctionnement esthétique.

Acquis d'apprentissage :

Au terme de ce cours, l'étudiant.e sera en mesure de :

- rendre compte des enjeux de la création cinématographique dans son histoire et son actualité ;
- appréhender l'évolution du cinéma au travers de son corpus d'œuvres, ses styles et ses genres, son langage et son vocabulaire ;
- organiser une réflexion critique et personnelle sur les relations qu'entretiennent cinéma et autres médiums artistiques, modernes et contemporains ;
- appréhender de manière critique les dimensions sociales, culturelles, politiques, économiques, esthétiques et philosophiques qui parcourent et habitent le cinéma,
- s'approprier les problématiques traversées par ce cours afin de questionner sa propre pratique de créateur.

Evaluation :

- Rédaction d'un texte personnel de l'étudiant.e sur un thème associé au domaine du cinéma.
- Les consignes détaillées du travail à remettre sont fournies via la plateforme classroom.google.com
- Les modalités d'évaluation sont identiques en première et en seconde session.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- Nicole BRENEZ, *Manifestations : écrits politiques sur le cinéma et autres arts filmiques*, De l'incidence-éditeur / CNL, Izère, 2020
- André Bazin, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, Paris, 1999
- Robert BRESSON, *Notes sur le cinématographe*, Folio, Gallimard, Paris, 1995
- Stanley CAVELL, *A la recherche du bonheur. Hollywood et la comédie du remariage*, Vrin, Paris, 2017
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 1, L'image-Mouvement*, Minuit, Paris, 1983
- Gilles DELEUZE, *Cinéma Volume 2, L'image-temps*, Minuit, Paris, 1985
- François TRUFFAUT, *Le Cinéma selon Hitchcock*, Gallimard, Paris, 1993

UE 7.11.4 HISTOIRE DE LA MUSIQUE (Unité d'enseignement optionnelle)

Niveau de certification : 7

Quadrimestre : 2

Nombre de crédits : 2

Prérequis : -

Corequis : -

G020.D0180 Histoire et actualité des arts : musique

Professeur : Marc Collet, marc.collet@lacambre.be

Contenu :

L'histoire de la musique est parcourue, de l'aube de la modernité à la période contemporaine à travers le prisme de l'espace-temps, fil conducteur de cette exploration.

Méthode :

Basée sur l'audition en classe et la compréhension de l'inscription dans cette logique des œuvres sélectionnées.

Acquis d'apprentissage :

- situer les œuvres vues (et celles apparentées) dans l'évolution de la musique de la fin du XIXe au début du XXe siècle ;
- acquérir des connaissances générales en histoire comparée des arts.

Evaluation :

- Examen écrit en fin de 2^e quadrimestre et, en cas de 2^e session, en fin de 3^e quadrimestre.
- L'examen consiste en la reconnaissance à l'audition des œuvres vues et l'exposé de la logique qui les sous-tend.

Langue d'enseignement :

- Français.

Sources :

- P. GRIFFITHS, *Brève histoire de la musique moderne*, Paris, 1992.
- J.-Y. BRAS, *Les courants musicaux du XXe siècle*, Troinex, 2003.
- J.-N. VON DER WEID, *La Musique du XXe siècle*, Paris, 1997.
- B. GINER, *Musique contemporaine : le second XXe siècle*, Paris, 2000.

UE 9.01.5 FINALITÉ APPROFONDIE : cours et séminaires

Niveau de certification : 7

Quadrimestres : 1+2

Nombre de crédits : 15

Prérequis : -

Corequis : -

G120.D0183 Méthodologie de la recherche 1

Quadrimestres 1 + 2

5 crédits, 75 h

Activité optionnelle

Professeur : Giampiero Pitisci, giampiero.pitisci@lacambre.be

Contenu :

HANTÉ.E.S

Dans *Haunted Media**, Jeffrey Sconce mettait en lumière comment les nouvelles télécommunications ont toujours été accompagnées par leur cortège d'esprits; leur résurgence de fantômes. D'une certaine manière, les techniques modernes de communication – le téléphone, la radio, le cinéma, la télévision, les supports numériques, etc. – n'ont pas fait disparaître les fantômes: elles les ont au contraire amplifiés.

Derrière chaque outil, chaque machine, un fantôme.

* *Haunted Media. Electronic Presence from Telegraphy to Television*, Duke University Press, 2000

Méthode :

Comme le nom du séminaire l'indique, l'ambition n'est pas de produire un objet singulier ou de faire « oeuvre », mais de donner forme(s) à une recherche, indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier. Il s'agit ici de viser la production de documents sensibles, de « transformer l'expérience en document, [de] faire du document une expérience » (Ph.-A. Michaud).

Acquis d'apprentissage :

- Avoir acquis les bases d'analyse et de synthèse de textes afin de poursuivre un projet de recherche en toute autonomie.
- Intégrer une thématique annuelle croisant plusieurs champs disciplinaires, *indépendamment des pratiques et des attentes d'atelier*.
- Restituer la recherche dans une forme adaptée au contexte.

Evaluation :

- évaluation partielle en fin de 1^{er} quadrimestre : 40%
- évaluation en fin de 2^e quadrimestre : 60%

Langue d'enseignement :

- français

Cours et séminaires à choisir à l'université (voir grille individuelle)

10 crédits, 150h

Activité à choix

Professeur : dépendant du cours ou du séminaire choisi à l'université

Voir grille individuelle de l'étudiant.

Niveau de certification : 7
Quadrimestres : 1 + 2
Nombre de crédits : 15
Prérequis : UE 3.00.5
Corequis : UE 10.05.6

M120.D0370 Mémoire

15 crédits, 225h
Activité obligatoire
Professeur : Marie Postec
Promoteur interne du mémoire : selon la spécialité
Promoteur externe du mémoire : selon le sujet de mémoire

Contenu :

- Elaboration et rédaction d'un mémoire de fin d'études basé sur une recherche personnelle dans la spécialité choisie. Cette recherche est supervisée par un promoteur interne et un promoteur externe.
- Le mémoire articule une partie théorique et une partie de recherches pratiques. Celle-ci, généralement expérimentale, regroupe l'ensemble des tests, expériences de laboratoire, échantillonnages, etc. nécessaires à identifier les procédés de conservation et de restauration adéquats vis-à-vis des œuvres traitées.
- Préférentiellement, le sujet de mémoire est en lien avec le travail pratique de restauration qui constitue le travail de fin d'études. Dans tous les cas, le mémoire est lié à la spécialité de l'étudiant.

Méthode :

- Le mémoire est un travail écrit, personnel et original.
- Les bases méthodologiques nécessaires à son élaboration sont acquises en amont via le cours de Méthodologie du mémoire (prérequis).
- Sur base d'un sujet défini en accord avec le professeur responsable de la spécialité, l'élaboration du mémoire est suivie par les deux promoteurs lors de rendez-vous réguliers. Le professeur de sciences appliquées à la restauration accompagne l'étudiant dans la partie pratique du mémoire.

Acquis d'apprentissage :

- exposer et développer de manière informée, logique et cohérente une question relevant de sa spécialité : une question centrale, clairement énoncée dans l'introduction, explorée au moyen des méthodes acquises durant la formation, soumise à la critique et enrichie, le cas échéant, de matériaux inédits ;
- formuler une hypothèse et rediriger de façon cohérente, claire et structurée, l'argumentation qui la soutient ;
- utiliser de manière pertinente les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur ;
- synthétiser de manière critique la littérature relative à son sujet, confronter et défendre des thèses diverses.

L'étudiant démontre sa capacité à délimiter un problème, un sujet d'étude, à découvrir et à rassembler en l'organisant une documentation à son propos, à conduire une réflexion personnelle, à établir des contacts directs avec des personnes, des institutions, des champs d'activités, à analyser l'information et à exercer son esprit critique et, finalement, à communiquer les résultats de sa recherche grâce à l'expression écrite et lors d'une défense orale.

Évaluation :

- évaluation par le jury de mémoire en fin de 2ème quadrimestre : 100% ;
- l'évaluation du mémoire est faite par le jury composé à cette fin par le promoteur du mémoire. Il comporte trois membres au minimum dont le promoteur lui-même, un expert extérieur à l'École et, le cas échéant, le promoteur externe tel que défini à l'article 4§6 du Règlement particulier des Etudes (2^e cycle).

En cours d'année, sont fixées par le promoteur interne, les échéances auxquelles l'étudiant soumet des parties de son travail pour un suivi régulier. L'étudiant peut également rencontrer le professeur de méthodologie du mémoire pour un suivi méthodologique.

Langue d'enseignement :

- français

Sources :

- un syllabus reprenant les programmes, les objectifs, les méthodes et la bibliographie des différentes spécialités, ainsi que les responsabilités des étudiants, les compétences du corps professoral de la pratique et les critères d'évaluation, est mis à jour au début de l'année et remis aux étudiants.